



Nos propositions pour **le social**

Le social est absent de la palette des domaines évoqués par les deux listes concurrentes.

Le social n'est vécu que comme l'apanage d'un organisme externe dédié à cette fonction : « le Centre Communal d'Action Sociale » doté de fonds d'origine communale. À aucun moment nos concurrents ne s'interrogent sur le caractère anti-social de leur politique.

Il est à cet égard emblématique qu'à Bois le Roi les barèmes utilisés provoquent des distorsions de contribution financière. En l'occurrence depuis nombre d'années on demande proportionnellement plus aux bas revenus qu'aux hauts revenus. Plus on est riche et moins il est demandé de participer à l'effort collectif.

Le social n'est donc qu'un acte relevant de la charité envers des individus. Il ne peut être ici le résultat et le but d'une action volontariste s'appuyant sur la solidarité c'est-à-dire de la redistribution.

Ce dernier terme recouvre localement des transferts de revenus entre bacots par le biais de la politique tarifaire et fiscale à mettre en œuvre par la Municipalité écologiste et citoyenne s'il advenait que notre liste gagnât.

Concernant la tarification des activités municipales, au terme d'un long combat, les élus d'AVABLR ont obtenus l'application de barème de tarifs liés au quotient familial. Il convient aujourd'hui passer à une seconde étape : la généralisation du taux d'effort qui annihile les effets de seuils. La tarification Petite enfance repose déjà sur ces modalités mises au point par la CAF.

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020 – Votez Liste Camille GIRE

Dans cet esprit nous déploierons :

- des abattements fiscaux est à dire des réductions de bases fiscales sur laquelle s'appliquent les taux fiscaux votés par le Conseil municipal. Ces abattements sont à finalité sociale ;
- la prise en compte des revenus du/des parents appliquée aux cotisations culturelles et/ou sportives des enfants.

Bien entendu l'ouverture dans la commune de logement à loyers sociaux (voir sur ce present site la fiche "URBANISME" ainsi que notre texte "LOGEMENT À LOYERS SOCIAUX : texte et contexte, mythes et réalité" bénéficiera aux personnes économiquement faibles de la commune.